



Les échos de Castelnau



Bulletin Municipal d'informations — Numéro spécial — juillet 2012

NUMERO
SPECIAL

EDITO

Très chers concitoyens,

Une première à Castelnau de Guers, des réunions de quartier se sont tenues de mars à mai 2012. La commission "communication, concertation, relations commerces et quartiers" sous la responsabilité de Cédric Chauveau, 3ème adjoint, a mené ces réunions en apportant un intérêt tout particulier aux échanges et aux débats sur le quotidien des habitants du village en fonction de leur zone d'habitation. Douze zones ont été définies afin de cibler les problèmes rencontrés et de pouvoir y apporter des solutions adaptées.

Avant tout, la convivialité de ces réunions et la bonne tenue des débats, menés dans le calme et le respect des prises de parole, confirment que nous vivons dans un village qui offre un cadre de vie paisible et agréable pour bon nombre de Castelnaulaises et Castelnaulais. Cela a notamment permis d'aborder de façon dépassionnée la mise en place du dispositif "Voisins Vigilants".

Et même si parfois quelques problèmes d'ordre privé se sont subrepticement immiscés dans la discussion, les réflexions tournaient souvent autour de sujets récurrents qui ne sont pas nouveaux car trop longtemps négligés et relayés au second plan. C'est justement cela qui tient à cœur l'équipe municipale actuelle depuis un peu plus de 4 années : améliorer le quotidien des habitants de notre si beau village.

Fraternellement.

Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau-de-Guers

CONCERTATION

PAR

QUARTIER

**De mars
à mai 2012**

LA CONCERTATION EN QUELQUES CHIFFRES

1 : c'est la première fois qu'une concertation de cette ampleur est menée sur Castelnau de Guers.

8 : c'est le nombre de réunions qui ont eu lieu entre mars et mai.

12 : c'est le nombre de zones définies afin de répondre au plus près des attentes de chacune et chacun.

20 : c'est le nombre moyen de participants aux réunions par zone.

LES DIFFÉRENTS MOYENS D'EXPRESSION DES DOLÉANCES

- **par téléphone** : en appelant le secrétariat de la mairie, l'adjoint de garde, l'adjoint référent de votre quartier ou monsieur le Maire.

- **par le cahier de doléances disponible en mairie** : il est régulièrement consulté par l'ensemble des élus.

- **par entretien** : lors de la permanence des élus tous les samedis matin.

- **par Internet** : en écrivant à castelnau-de-guers@wanadoo.fr ou en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet du village : www.castelnau-de-guers.com

Dans ce compte-rendu, à chaque point abordé en réunion de quartier, une réponse de l'équipe municipale est formulée.

SOMMAIRE

⇒ **Vivre en société**

- ✓ La communication p3
- ✓ Les animaux p3
- ✓ La sécurité p4
- ✓ Le bruit..... p4
- ✓ La solidarité p4
- ✓ Le sport..... p4

⇒ **La voiture**

- ✓ La vitesse p5
- ✓ Le stationnement p5

⇒ **Le cadre de vie**

- ✓ L'environnement p6
- ✓ L'eau..... p6
- ✓ Le traitement des déchets (SICTOM) p7

⇒ **Les aménagements**

- ✓ La voirie p7
- ✓ Les bâtiments communaux..... p8
- ✓ Le patrimoine..... p8

⇒ **Les quartiers**

- ✓ Numéros utiles..... p9
- ✓ Localisation des zones..... p10
- ✓ « Voisins Vigilants » : les référents p11

⇒ **La Banque du Temps..... p12**

VIVRE EN SOCIÉTÉ

La communication



* **Panneau d'information** : celui qui est situé Montée de la Garenne n'est pas utilisé.

Réunion de quartier : La Garenne

✓ **Réponse** : La consigne est donnée aux employés territoriaux de ne pas négliger ce point d'information. De plus, il sera déplacé pour être mieux mis en valeur.

* **Publications par hauts parleurs** : elles ne s'entendent pas toujours suffisamment.

Réunions de quartier : Marcouï - Floren-sac / La Garenne / En Coucou

✓ **Réponse** : Ce problème est assez difficile à résoudre. Suivant les conditions météorologiques, les publications s'entendent plus ou moins bien selon l'endroit où l'on se trouve. Des tests ont déjà été effectués il y a 3 ans, ce qui a permis d'améliorer sensiblement l'efficacité du dispositif dans certaines zones. Les consignes suivantes ont été rappelées aux secrétaires : parler lentement, articuler le plus possible et répéter plusieurs fois les publications. Si vous n'entendez pas clairement ces informations, **n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 04 67 98 13 61**. Vous pouvez également consulter le site internet de la commune : www.castelnaud-de-guers.com

* **Réseau Capbus** : où trouver les informations?

Réunion de quartier : La Garenne

✓ **Réponse** : Ces informations sont disponibles en mairie et sur le site internet du village. Elles seront rappelées dans un prochain numéro des « Echos de Castelnaud ».

* **Bulletin municipal** : il n'est pas toujours distribué à tout le monde.

Réunion de quartier : Campagnes de Castelnaud

✓ **Réponse** : Ce sont les élus qui distribuent les numéros des

« Echos de Castelnaud », bulletin trimestriel d'informations édité par la municipalité. Des oublis sont possibles car tous les élus ne sont pas facteurs! Par ailleurs, le bulletin est disponible en mairie et au bureau de tabac, consultable et téléchargeable en ligne sur le site internet de la commune.

* **Antennes relais** : Pourquoi plusieurs antennes ont-elles été posées sur le château d'eau ?

Réunion de quartier : Quartier St Jacques

✓ **Réponse** : Une convention a été signée il y a quelques années avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour faire face au développement exponentiel des besoins en matière de téléphonie mobile et d'internet. Le château d'eau étant le point public le plus haut du village, il est le lieu le mieux adapté pour cela. Il persiste cependant des « zones blanches » où l'accès au haut débit reste impossible. L'impact sur la santé des ondes électromagnétiques n'est pas formellement démontré à ce jour mais de nombreuses études sont régulièrement publiées à ce sujet. Il est toutefois préconisé de réduire l'exposition à ces ondes.

Les animaux

* **Déjections canines** : elles salissent les rues. Que faire pour éviter cela?

Lieux précisés : Place Neuve, commerces, rue de la Plaine, chemin du Vignal, montée de la Garenne

Réunions de quartier : Centre Village / Centre commerces / La Garenne / Avenue de Pézenas / Route d'Aumes / Coudouniers - Beauregard

✓ **Réponse** : Des distributeurs de sacs sont positionnés à l'Es-space Georges Brassens et au cimetière (départ des randonnées). Un troisième a été posé à hauteur des commerces, près de la Porte Minerve.

A savoir : Ce sont souvent les chiens qui ne sont pas accompagnés de leur maître ou qui échappent à leur vigilance qui sont « fautifs ». **Propriétaires de chiens, Ayez l'œil !**

* **Aboiements** : certains chiens sont plus bruyants que d'autres.

Réunion de quartier : Centre village

✓ **Réponse** : Rappel de quelques règles élémentaires aux propriétaires de chiens :

* Veiller à ce que vos animaux n'aboient pas de façon gênante ;

* Ne laissez pas votre chien errer dans les rues ;

* Ramassez les déjections de votre animal pour ne pas salir la voie publique. (cf point précédent)

* **Fientes de pigeons** : elles sont parfois très nombreuses à certains endroits.

Réunion de quartier : Centre village

✓ **Réponse** : Selon la loi, ce sont les propriétaires des bâtiments sur lesquels les pigeons élisent domicile qui sont responsables de cette insalubrité sur la voie publique. Nous en appelons donc à la vigilance de chacun.

A savoir : il est interdit de donner à manger aux animaux sur la voie publique!

* **Chats errants** : que faire lorsque cela occasionne des problèmes ?

Réunions de quartier : Centre Village, Centre Commerces, La Garenne

✓ **Réponse** : Contacter l'association des « Chats Libres de Castelnaud de Guers » (cf rubrique numéros utiles p09)



VIVRE EN SOCIÉTÉ

La sécurité

* **Policière Municipale** : pourquoi faire appel à une policière municipale ?

Réunions de quartier : Centre Village / Centre Commerces



✓ **Réponse** : La première raison est le suivi des constructions nouvelles ou modification des existantes, conformément aux préconisations des permis de construire

et du code de l'urbanisme. Ensuite, bien évidemment, cela permettra de renforcer la tranquillité des habitants de Castelnau de Guers en aidant à faire respecter les règles de la vie en société. Les priorités sont, entre autres, la lutte contre la vitesse excessive, le respect des règles de stationnement ou encore le suivi du dialogue avec les adolescents.

* **Parking des Airettes** : il est insuffisamment sécurisé. Des actes de vandalisme sont à déplorer.

Réunion de quartier : Centre Village

✓ **Réponse** : La surveillance du parking sera accrue par les rondes de la policière municipale. L'installation d'une caméra a été étudiée mais ce dispositif s'avère contraignant puisqu'il nécessite une installation de réception du film dans une pièce fermée de la mairie. Il serait onéreux malgré une subvention de la C.A.H.M. à hauteur de 20%.

* **Cambriolages** : il y en a eu récemment.

Réunion de quartier : Le Moure - Les Oliviers

✓ **Réponse** : Le dispositif *Voisins Vigilants* ainsi que la présence de la policière municipale devraient permettre une baisse des cambriolages et des actes de délinquance en général.

Pour les vacanciers, il y a également le dispositif *Tranquillité Vacances* proposé par la gendarmerie.

* **Dispositif « Voisins Vigilants »** : en quoi cela consiste précisément ?

Réunions de quartier : Centre Commerces / Route d'Aumes / Campagnes de Castelnau

✓ **Réponse** : Ce dispositif est basé sur la solidarité naturelle entre les voisins d'un même quartier.

Celle-ci est relayée par la pose de panneaux aux abords du



village ayant pour but de dissuader les cambrioleurs potentiels. Elle est également complétée par la disponibilité des "référénts" de chaque quartier à être contactés en cas de besoin.

A savoir : les panneaux ont été posés récemment. Vous pouvez également demander en mairie un autocollant à coller sur votre boîte à lettres.

* **Actes d'incivilité** : Il y en a eu par quelques jeunes au printemps dernier.

Réunions de quartier : La Garenne / Avenue de Pézenas / Coudounniers - Beauregard

✓ **Réponse** : De tous temps, quelles que soient les générations, il y a eu de légers débordements. Il est bien réel qu'au printemps dernier, malgré les nombreux échanges entre l'équipe municipale et nos adolescents, il a été nécessaire d'organiser une réunion en mairie en présence de leurs parents pour un rappel à l'ordre suite à des débordements inacceptables. Il s'en est suivi une nette amélioration de la situation.

Nous restons vigilants pour que les chaleurs de l'été ne ravivent pas les braises.



La solidarité

* **Banque du Temps** : Il est important de renforcer la solidarité et l'entraide. L'idée de la « Banque du Temps » est intéressante.

Réunions de quartier : Marcouï - Florensac / En Coucou

✓ **Réponse** : Il existe des alternatives à mettre en place de type « S.E.L. » ou « J.E.U. » pour renforcer la solidarité et l'entraide (cf dernière page de ce bulletin).

Le sport

* **Plateau sportif** : il est insuffisant pour les pratiques sportives.

Réunion de quartier : Quartier St Jacques

✓ **Réponse** : Afin de soutenir les actions en faveur du sport, nous sommes à l'écoute des besoins du Club Omnisports Castelnaulais en la matière :

⇒ pose d'un filet de protection du terrain de tambourin;

⇒ agrandissement du siège de l'association;

⇒ installation d'un point d'eau au boulodrome;

⇒ installation d'un barbecue;

⇒ éclairage du boulodrome;

⇒ plantation d'arbres pour ombrager le boulodrome, et bien d'autres aménagements utiles.

De plus, nous avons un projet d'un vrai terrain multisports utilisable entre autres par l'école, le C.O.C., nos adolescents. Fabien Charrier, 4^e adjoint, est en charge du dossier.





Le stationnement

La vitesse

* **Vitesse excessive** : cela est une préoccupation majeure. Elle est constatée notamment à hauteur des commerces, route de Florensac, route d'Aumes.

Réunions de quartier : Centre Village / Le Moure - Les Oliviers / Marcouï - Florensac / La Garenne / En Coucou / Avenue de Pézenas / Route d'Aumes / Coudounniers - Beauregard

✓ **Réponse** :

• **Commerces et route de Florensac** : un projet de rénovation devrait déboucher sur les premiers travaux fin 2012 - début 2013. Par ailleurs, la policière municipale surveillera ce secteur régulièrement.

• **Route d'Aumes** : un dispositif permettant de ralentir les véhicules à l'entrée du village ainsi que la pose d'un stop à l'intersection route d'Aumes / rue Fontvieille est à l'étude. Le Conseil Général n'a pas rejeté ces propositions.

* **Vitesse excessive des bus** : ils traversent le village parfois très vite.

Réunions de quartier : Avenue de Pézenas / Coudounniers - Beauregard

✓ **Réponse** : Nous le signalerons à la gendarmerie de Pézenas afin qu'ils puissent surveiller les endroits de passage des bus aux heures adéquates dès la rentrée prochaine.

* **Code de la route** : des panneaux "stop" et « sens interdit sauf riverains » ne sont pas toujours respectés.

Réunions de quartier : Centre Commerces / Le Moure - Les Oliviers



✓ **Réponse** : Le respect des règles du code de la route à Castelnau de Guers fait partie des priorités. Nous nous efforcerons de les faire respecter avec l'aide de la policière municipale.

* **Stationnement** : des problèmes sont signalés : en bas de la rue du Teral / rue Néréide et place Neuve / rue de la Plaine / devant les commerces / rue Tartare / rue Beauregard.

Réunions de quartier : Centre Village / Centre Commerces / Le Moure - Les Oliviers / La Garenne / Quartier St Jacques / Avenue de Pézenas / Coudounniers - Beauregard

✓ **Réponse** : Cela concerne le stationnement illicite (devant les garages, sur la chaussée, sur les places pour personnes à mobilité réduite) et le stationnement excessif à certains endroits trop exiguës. Une étude à grande échelle avec les riverains, l'ensemble des élus et la policière municipale sera menée rapidement pour résoudre ces problèmes récurrents.



L'environnement

* **Mise en valeur des rues et abords du village** : comment l'améliorer ?

Réunion de quartier : Centre Village

✓ **Réponse** : Cela est actuellement à l'étude. Il est question que Castelnau de Guers participe au concours des « villages fleuris » organisé par la CAHM, ce qui nous donnerait droit à une « enveloppe » spécifiquement dédiée à l'embellissement du village. De plus, un projet de circuit touristique « Pierre et Bois » est en préparation en

partenariat avec l'Office du Tourisme Pézenas Val d'Hérault.

* **Déchets sauvages** : le site de la « plagette » est trop souvent sale.

Réunions de quartier : Avenue de Pézenas / Coudounniers - Beauregard

✓ **Réponse** : Ce site étant privé, la municipalité n'a pas vocation à le nettoyer systématiquement. Une association peut proposer un nettoyage en accord avec le propriétaire.

* **Déchets sauvages** : des cyclistes indisciplinés jettent leurs déchets dans la garrigue.

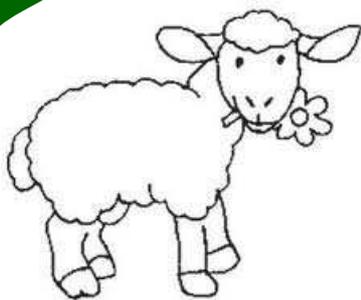
Réunion de quartier : Campagnes de Castelnau

✓ **Réponse** : On ne peut pas être derrière chaque promeneur, à pied ou à vélo. Une signalétique incitant au respect de la nature est à l'étude.

* **Débroussaillage** : La méthode de l'écobuage est-elle risquée ?

Réunion de quartier : Campagnes de Castelnau

✓ **Réponse** : Elle ne comporte pas de risques particuliers si l'on respecte scrupuleusement le calendrier établi par la préfecture. Ce calendrier est consultable sur le site internet de la commune : www.castelnau-de-guers.com



* **Agropastoralisme** : ne faudrait-il pas implanter des moutons pour un meilleur équilibre écologique?

Réunion de quartier : Campagnes de Castelnau

✓ **Réponse** : Cette solution est actuellement en bonne voie dans le cadre d'une étude sur l'agropastoralisme.

* **Zone protégée** : il y a une zone à proximité du domaine de Bridau qu'il faudrait entretenir.

Réunion de quartier : Campagnes de Castelnau

✓ **Réponse** : L'inventaire des parcelles communales et l'établissement d'un plan d'action sont actuellement en cours.

* **Reboisement** : il faudrait une campagne de reboisement à certains endroits de la garrigue.

Réunion de quartier : Campagnes de Castelnau

✓ **Réponse** : A étudier avec une association spécialisée. Il convient de reboiser avec les espèces les plus adaptées au climat local (lutte contre les incendies).

* **Jardins potagers communaux** : ce serait intéressant pour des personnes du village n'ayant pas la possibilité d'avoir un jardin.

Réunion de quartier : Quartier St Jacques

✓ **Réponse** : Ce projet est en cours d'étude.

* **Quads** : sont-ils interdits dans les garrigues?

Réunions de quartier : Marcouï - Florensac / En Coucou

✓ **Réponse** : Un arrêté municipal a été pris prononçant l'interdiction des quads dans les garrigues. Des panneaux ont été posés pour avertir les usagers de cette interdiction.

* **Chasseurs** : Ils sont parfois dangereux dans la garrigue.

Réunions de quartier : Marcouï - Florensac / En Coucou

✓ **Réponse** : La pratique de la chasse, même encadrée, comporte des risques. Cependant, l'assistance relève que les chasseurs s'adaptent aux contraintes nouvelles. L'équipe municipale précise qu'elle travaille en relation étroite avec les deux structures existantes, la Diane des Sautarochs et l'association des Propriétaires et Chasseurs.



L'eau

* **Eau du robinet** : elle a parfois un goût de chlore. Est-ce normal ?

Réunions de quartier : Centre Commerces / Route d'Aumes

✓ **Réponse** : Le chlore est un désinfectant injecté par une pompe doseuse au niveau du réservoir d'eau potable. Lorsqu'il agit, l'eau prend alors légèrement le goût du chlore. Si vous le constatez, cela signifie qu'il y avait un peu de matière organique dans l'eau consommée. Il est donc normal qu'elle ait parfois ce goût. Si cela persiste, n'hésitez pas à nous le signaler.

A savoir : le taux légal de chlore a été relevé depuis l'instauration du dispositif « Vigie-Pirate » lié aux menaces d'attentats. Ce dispositif est toujours en cours actuellement.

* **Aire de lavage** : Comment lutter contre les abus liés à son utilisation?

Réunion de quartier : Le Moure - Les Oliviers

Réponse : Un panneau expliquant son fonctionnement a été posé. Si malgré cela, les abus perdurent, contactez nous sans attendre.

* **Borne pour camping car** : serait-il possible d'en prévoir une ?

Réunion de quartier : Le Moure - Les Oliviers

✓ **Réponse** : Ce projet est également à l'étude.

* **Pression de l'eau** : des problèmes en bout de réseau sont constatés.

Réunion de quartier : Route d'Aumes

✓ **Réponse** : Le schéma directeur de l'eau potable a été élaboré, il est dans le circuit de validation par les organismes de l'état. Il a été proposé dans ce dossier un projet de réservoir enterré complémentaire au château d'eau avec un surpresseur pour augmenter la pression dans les parties hautes du village.

* **Écoulement de l'eau** : elle ruisselle à la Montée de la Garenne lorsqu'il pleut, et les graviers vont sur la route.

Réunion de quartier : La Garenne

✓ **Réponse** : Il s'agit du CD 161. Le Conseil Général sera saisi de la question.

* **Écoulement de l'eau** : Il n'y a pas d'évacuation de l'eau à la Place Neuve, cela occasionne des flaques.

Réunion de quartier : Centre Village

✓ **Réponse** : La réfection de la Place Neuve fait partie d'un plan de rénovation du centre ancien.

Le traitement des déchets (SICTOM)

* **Conteneur** : celui de l'école est sans couvercle et reste souvent dehors.

Réunion de quartier : La Garenne

✓ **Réponse** : La consigne de ne pas oublier de le rentrer a été rappelée, cela porte ses fruits. Par ailleurs, il sera changé bientôt.

* **Conteneur** : certains sont laissés dehors parfois longtemps.

Réunions de quartier : Quartier St Jacques / Avenue de Pézenas / Coudounniers - Beauregard

✓ **Réponse** : extrait du règlement de la collecte : « Le bac doit être entreposé à l'intérieur de l'habi-

tation, présenté les soirs de collecte au point de regroupement à partir de 20h00, puis rentré le plus rapidement possible après la collecte. Il ne doit en aucun cas rester sur la voie publique. »

Les contrevenants s'exposent à une amende.

* **Enlèvement des déchets** : Payera-t-on un jour les déchets au poids ?
Réunion de quartier : Quartier St Jacques

✓ **Réponse** : Ce sujet est actuellement en pourparler au SICTOM. Il mériterait un débat public beaucoup plus important et large.

* **Tri sélectif** : Il faudrait des conteneurs pour papiers et bouteilles à la salle polyvalente.

Réunion de quartier : Campagnes de Castelnaud

✓ **Réponse** : Il y a un conteneur à bouteilles. Le tri sélectif n'est pas prévu car le Sictom a constaté que ce dispositif est trop peu respecté lorsqu'il est appliqué aux salles communales.

A savoir : une permanence régulière en mairie est tenue par Monsieur Léon, délégué du SICTOM. N'hésitez pas à lui faire part de vos remarques et demandes.



* **Poubelle publique** : Il en faudrait une sur la place de la mairie.

Réunions de quartier : La Garenne / Quartier St Jacques

✓ **Réponse** : Une poubelle a été posée récemment pour palier à ce manque.

AMENAGEMENTS

La voirie

* **Chemins à arranger** : chemin de Castelnaud à Bridau, chemin de Montplaisir

Réunion de quartier : Campagnes de Castelnaud

✓ **Réponse** : Guy Brengues, élu affecté à l'entretien des chemins, et François Garcia, 1er adjoint, y travaillent.

* **Rues à arranger (trous, besoin de nettoyage)** : rue du Teral, rue Dédale, descente des Marionottes, montée de la Garenne, rue Mègère, rue Beauregard, rue du Peyral, rue Bellevue.

Réunions de quartier : Centre Village / Centre Commerces / La Garenne / Avenue de Pézenas / Route d'Aumes / Coudounniers - Beauregard

✓ **Réponse** : A l'étude pour définir les priorités. Certains endroits peuvent être arrangés rapidement avec de petits travaux. D'autres endroits demanderont un investissement plus important sur un terme plus long.

* **Circulation** : Pourrait-on rétablir la circulation à double sens au Chemin de l'En Coucou?

Réunions de quartier : Marcouï - Florensac / En Coucou

✓ **Réponse** : Ce chantier est en cours avec un élargissement envisageable du virage, une zone « 30 », la pose éventuelle de ralentisseurs avant le virage ainsi qu'un sens de priorité.

* **Lampadaires** : ceux de la rue Dédale ne sont pas très esthétiques.

Réunion de quartier : Centre Village

✓ **Réponse** : Cela sera étudié dans le cadre du plan de rénovation du centre ancien.

* **Entretien** : L'élagage des arbres rue Dédale n'est pas fait systématiquement.

Réunion de quartier : Centre Village

✓ **Réponse** : Nous veillerons à ce que ce soit fait plus régulièrement.

A savoir : La rue Dédale fera l'objet d'une attention particulière.

Son caractère médiéval est un atout. Elle est un lieu privilégié pour quelques scénettes des visites théâtralisées proposées par l'association des Rosses Moustiques. Elle fera également partie du circuit « Pierre et Bois » qui est en cours d'étude en partenariat avec l'Office du Tourisme Pézenas Val d'Hérault. Enfin, le projet de rénovation du Château (cf page 8) la concerne directement puisqu'elle borde les remparts.



AMENAGEMENTS

* **Trottoirs** : Il en manque rue de l'Aventin et route d'Aumes.

Réunions de quartier : Avenue de Pézenas / Route d'Aumes / Coudounniers - Beauregard

✓ **Réponse** : C'est à l'étude.

A savoir : Un plan de mise en accessibilité des voies communales est en chantier pour permettre une circulation piétonne aisée, notamment aux personnes à mobilité réduite.

* **Passage dangereux** : Les caniveaux du Boulevard St Jacques sont très larges et dangereux par endroits.

Réunion de quartier : Quartier St Jacques

✓ **Réponse** : La pose de grilles est prévue à cet endroit.

* **Rampe d'escaliers** : celle de l'escalier du plan du Beffroi allant à

la boulangerie n'est pas suffisamment longue.

Réunion de quartier : Quartier St Jacques

✓ **Réponse** : Cette rampe sera arrangée très bientôt.

* **Talus** : Il faut remblayer les talus rue de la Fabrique à deux endroits.

Réunions de quartier : Avenue de Pézenas / Coudounniers - Beauregard

✓ **Réponse** : Cela fait partie des travaux déjà programmés.

Les bâtiments communaux

✓ **Maison du Peuple** : Un barbecue est prévu. Ne pas le mettre trop proche des moteurs de climatisation.

Réunion de quartier : La Garenne

✓ **Réponse** : Le barbecue sera placé dans l'espace sur la droite de la Maison du Peuple afin de ne pas être à proximité des moteurs de climatisation.

Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, un véritable sas d'entrée, un apentis pour l'association du 3e Age destiné au rangement, l'aménagement des espaces extérieurs, voici les pistes qui sont actuellement à l'étude pour poursuivre la réhabilitation de ce bâtiment communal utilisé très fréquemment toute l'année.

A savoir : Le projet d'aménagement d'un sas d'entrée à la Maison du Peuple avec un cheminement adapté aux personnes à mobilité réduite est bien avancé.

L'avis de la commission de sécurité est en attente.

Focus sur le Patrimoine

* **Cave Coopérative** : où en est le projet de hangars agricoles?

Réunions de quartier : Marcouï - Florensac / En Coucou / Quartier St Jacques

✓ **Réponse** : Ce projet, toujours en cours d'étude, est soutenu par le Conseil Général. Il en est dans la phase de recherche de financement.

* **Château** : que va-t-il devenir?

Réunion de quartier : Centre Village

✓ **Réponse** : Un projet est actuellement en cours, soutenu par la C.A.H.M., propriétaire des locaux, et la municipalité, en partenariat avec le groupe hôtelier Garrigae implanté à Pézenas.

Ce partenariat public - privé a pour objectifs :

- ⇒ De permettre la rénovation des bâtiments dans un respect absolu de l'architecture actuelle ;
- ⇒ De rendre à nouveau accessible cet endroit aux habitants du village dans les parties communes (chapelle, salle d'apparats, restaurant, extérieurs, four à pain, SPA, etc) ;
- ⇒ Le renforcement de l'activité au cœur du village grâce à l'implantation d'un restaurant proposant une cuisine à base de produits locaux ;



- ⇒ D'attirer les touristes par l'offre hôtelière (20 chambres environ) et de renforcer l'économie locale par les échanges avec les producteurs locaux et les commerçants du village ;
- ⇒ De conserver le calme du vieux village grâce au caractère intrinsèque du projet puisque celui-ci est consacré au repos avant tout.



DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

LES PERSONNES À CONTACTER EN CAS DE BESOIN

 **Les pompiers / la gendarmerie de Pézenas**
En cas de problème nécessitant une intervention urgente de ces services.

 **Monsieur le Maire / l'adjoint de garde**
En cas de problème nécessitant son intervention et/ou ne nécessitant pas l'intervention des forces de police, de gendarmerie et des pompiers.

 **La Policière Municipale**
Si vous êtes témoin d'une infraction en journée nécessitant son intervention.

 **Les « référents » de quartier**
Pour chaque quartier, il y a un référent élu et un ou plusieurs autres référents qui sont habitants de votre quartier. Ils sont joignables pour vous renseigner, vous écouter et, le cas échéant, vous aider à résoudre un problème de quartier si cela est de leur compétence. Ils font le lien avec le Conseil Municipal.



AUTOCOLLANTS

Des autocollants à l'effigie du dispositif « Voisins Vigilants » qui peuvent être collés sur votre boîte à lettres sont disponibles gratuitement.

Vous pouvez en faire la demande en mairie, à raison d'1 autocollant par foyer.

NUMÉROS UTILES

SAMU..... 15
Pompiers..... 18
Police nationale..... 17
Gendarmerie de Pézenas 04 67 98 13 65

Monsieur le Maire..... 06 38 65 13 04
Adjoint de Garde 06 75 51 69 98
Secrétariat de Mairie 04 67 98 13 61

Centre antipoison :
04 91 75 25 25
ou 04 61 49 33 33
ou 15

Drogues info service :
0 800 23 13 13 (N° vert)

Enfance maltraitée :
119 ou 0 800 05 41 41 (N° vert)

Femmes victimes de violence conjugale :
04 67 58 07 03

Référents de quartier : voir page 11

SICTOM 04 67 98 45 83

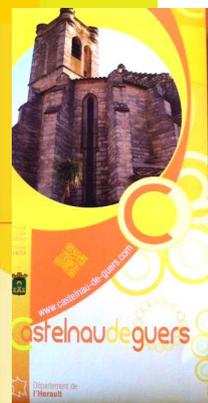
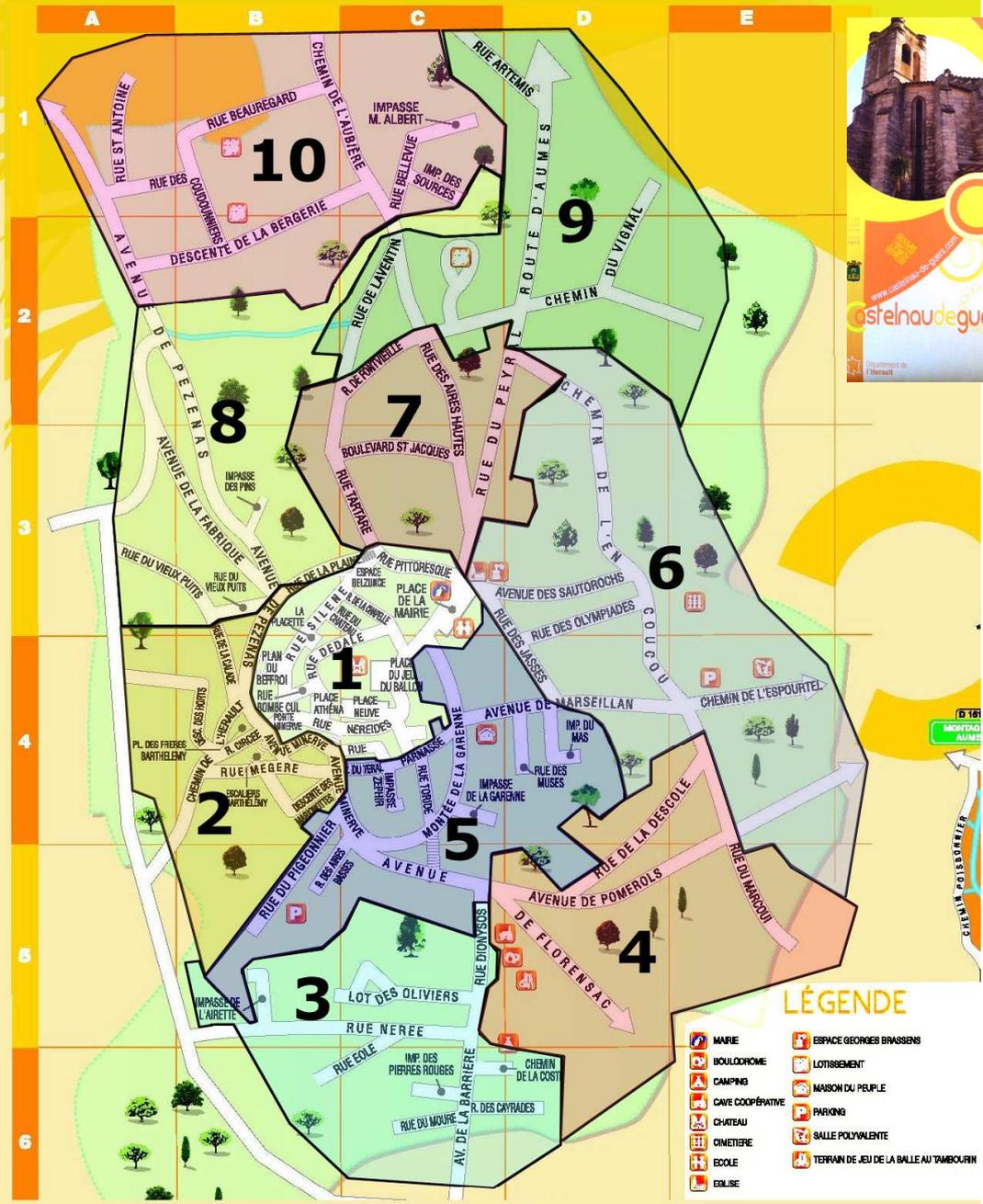
Association « Les chats libres de Castelnau de Guers » : 04 67 21 67 55
En cas de problème avec des chats errants.



LOCALISATION DES QUARTIERS

INDEX

AIRES BASSES (RUE DES).....	B5
AIRES HAUTES (RUE DES).....	C2-C3
ALBERT (IMPASSE MARCELLIN).....	C1
ARTEMIS (RUE).....	C1-D1
AUMES (ROUTE D').....	D1-D2
BARRIERE (AVENUE DE LA).....	C6
BELLEVUE (RUE).....	C1-C2
BERGERIE (DESCENTE DE LA).....	B2
CAYRADES (RUE DES).....	C6-D6
CIRCEE (RUE).....	B4
CHAPELLE (RUE DE LA).....	C3
CHATEAU (RUE DU).....	B3-C3
COSTE (CHEMIN DE LA).....	C6-D6
DEDALE (RUE).....	B4-C4-C3
DESCOLE (RUE DE LA).....	D5-D4
DIONYSOS (RUE).....	C5
EOLE (RUE).....	C5-C6
EN COUCOU (CHEMIN D').....	D3-D4-E4
ESPOURTEL (CHEMIN DE L').....	E4
FABRIQUE (AVENUE DE LA).....	A2-B3
FLORENSAC (AVENUE DE).....	C5-D5
FONTVIEILLE (RUE DE).....	C2
FRERES BARTHELEMY (PLACE DES).....	B4
GARENNE (IMPASSE DE LA).....	C4
GARENNE (MONTÉE DE LA).....	C4
HERAULT (CHEMIN DE L').....	B4
HORTS (DESCENTE DES).....	B4
JASSES (RUE DES).....	C3-D4
JEU DU BALLON (PLADE DU).....	C4
LAUBIERE (CHEMIN DE).....	B1
LAVENTIN (RUE DU).....	C2
MAIRIE (PLACE DE LA).....	C3
MARCOUÏ (RUE DE).....	D5
MARIONOTTES (DESCENTE DES).....	B4
MARSEILLAN (AVENUE DE).....	C4-D4
MEGERE (RUE).....	B4
MINERVE (AVENUE).....	B4-C4
MOURE (RUE DU).....	C6
NEREE (RUE).....	C5
NEUVE (PLACE).....	C4
OLIVIERS (RUE DES).....	C5
OLYMPIADES (RUE DES).....	D3-D4
PARNASSE (RUE).....	C4
PEYRAL (RUE DU).....	C2-C3-D2
PEZENAS (AVENUE DE).....	A2-B2-B3-B4
PIERRES ROUGES (IMPASSE DES).....	C6
PIGEONNIER (RUE DU).....	D4-D5
PINS (IMPASSE DES).....	B3
PITTORESQUE (RUE).....	C3
PLAINE (RUE DE LA).....	B3
POMEROLS (AVENUE DE).....	D5
SAINTE ANTOINE (RUE).....	A1
SAINTE JACQUES (BOULEVARD).....	C3
SAUTOROCHS (AVENUE DES).....	D3
SILENE (RUE).....	B3-B4-C3
TARTARE (RUE).....	C3
TERAL (RUE DU).....	C4
TORIDE (RUE).....	C4
VIGNAL (CHEMIN DU).....	D1-D2
VIEUX PUICTS (RUE DU).....	B4
ZEPHIR (IMPASSE).....	C4



NUMÉROS UTILES

● Mairie.....	Tél. 04 67 98 13 61
	Fax 04 67 98 09 38
● Ecole primaire.....	Tél. 04 67 98 98 32
● Gendarmerie.....	Tél. 04 67 77 02 27
● Pompiers.....	18
● Médecin.....	Tél. 04 67 90 76 28
● Poste.....	Tél. 04 67 98 84 55

LÉGENDE

	MARIE		ESPACE GEORGES BRASSENS
	BOULEVARD		LOTISSEMENT
	CAMPING		MAISON DU PEUPLE
	CAVE COOPÉRATIVE		PARKING
	CHATEAU		BALLE POLYVALENTE
	CIMETIÈRE		TERRAIN DE JEU DE LA BALLE AU TAMBOURIN
	ÉCOLE		ÉGLISE

LEGENDE DES ZONES

- 1 : Centre Village
- 7 : Quartier St Jacques
- 2: Centre Commerces
- 8 : Avenue de Pézenas
- 3 : Le Moure - Les Oliviers
- 9 : Route d'Aumes
- 4 : Marcouï - Florensac
- 10 : Coudounniers - Beauregard
- 5 : La Garenne
- (11 & 12 : Campagnes de Castelnaud)
- 6 : En Coucou

LES 12 ZONES ET LEURS RÉFÉRENTS

Zone 1 - Centre village

Adjoint	Chauveau	Cédric	04 67 30 22 49
	Albert	Serge	04 67 39 19 01
	Michel-Bionaz	Chantal	04 67 21 95 51

Détail des rues :

- Athéna (place)
- Beffroi (plan du)
- Belzunce (espace)
- Bombe Cul (rue)
- Chapelle (rue de la)
- Château (rue du)
- Dédale (rue)
- Jeu de ballon (place du)
- Lesparre (plan)

- Mairie (place de la)
- Néréide (rue) - **jusqu'au 32**
- Neuve (place)
- Orphée (impasse)
- Parnasse (rue) - **impair : jusqu'à 5 / pair : jusqu'au 14**
- Placette (la)
- Pittoresque (rue)
- Silène (rue)
- Teral (rue du)

Zone 2 - Centre commerces

Conseiller municipal	Brengues	Guy	04 67 98 17 96
	Elices	Sandrine	06 70 53 37 10

Détail des rues :

- Calade (rue de la)
- Frères Barthélémy (place des)
- Hérault (chemin de l')
- Horts (descente des)

- Marionottes (descente des)
- Mégère (rue)
- Minerve (avenue) - **jusqu'au 16**
- Pézenas (avenue de) - **impair : 1 à 5 / pair : 2 à 8**

Zone 3 - Le Moure - Les Oliviers

Conseiller municipal	Cellini	Bruno	04 67 01 62 05
	Ambrosini	Frédéric	06 08 42 82 86
	Coutan	Roland	04 67 98 37 61
	Guezille	Max	06 23 04 42 02
	Laroze	Edmond	04 67 90 76 97

Détail des rues :

- Airette (impasse de l')
- Barrière (avenue de la)
- Caïrades Hautes (rue des)
- Coste (chemin de la)

- Eole (rue)
- Moure (rue du)
- Nérée (rue)
- Oliviers (rue des)
- Pierres Rouges (impasse des)

Zone 4 - Marcouï - Florensac

Conseiller municipal	Lefevre	Hubert	04 67 98 26 63
	Brissiaud	Annie	04 67 90 76 92

Détail des rues :

- Marcouï (rue de)
- Près (chemin des)
- Florensac (avenue de) : **20 à fin / 7 à fin**

- Pomerols (avenue de) - **impair : 1 à 5 / pair : 2 à 8**
- cave coopérative / plateau sportif (maison des sports)
- Descole (rue de la)

Zone 5 - La Garenne

Adjoint	Charrier	Fabien	04 67 35 92 28
	Aldebert	Elsa	06 60 06 01 44
	Blayac	Roger	04 67 98 24 69
	Johnson	Maureen	04 34 80 27 42

Détail des rues :

- Aires Basses (rue des)
- Florensac (avenue de) - **impair : 1-3-5 / pair : 2 à 18**
- Garenne (montée de la)
- Marseillan (avenue de) : **N° 1, 2**
- Mas (impasse du)

- Minerve (avenue) : **numéro 18**
- Muses (rue des)
- Parnasse (rue) - **impair : 7 à 19-fin / pair : 20 à fin**
- Pigeonnier (rue du)
- Robinets (impasse des)
- Torride (rue)
- Zéphir (impasse)

Zone 6 - En Coucou

Conseiller municipal	Cros	Roland	04 67 98 09 66
	Cholet	Magali	06 85 03 39 16

Détail des rues :

- En Coucou (rue de l')
- Espourtel (chemin de l')
- Garrigou (chemin du)
- Jasses (rue des)

- Marseillan (avenue de) - **impair : 3-5-7-9 / pair : 6**
- Olympiades (rue des)
- Pomerols (avenue de) - **N° 9-10-12**
- Sautarochs (avenue des)

Zone 7 - Quartier St Jacques

Conseiller municipal	Da Silva	Adam	06 78 86 35 64
	Woimant	Bernard	06 83 50 74 98

Détail des rues :

- Aires Hautes (rue des)
- Tartare (rue)

- Eglise (impasse de l')
- Peyral (rue du)
- St Jacques (quartier)

Zone 8 - Avenue de Pézenas

Conseiller municipal	Sers	Sébastien	06 74 91 53 13
	Ladurelle	Luc	06 62 64 22 63
	Sergura	René	04 67 98 97 50

Détail des rues :

- Fabrique (avenue de la)
- Pézenas (avenue de) - **impair : 5 à la fin / pair 8 à la fin**

- Plaine (rue de la)
- Vieux Puits (rue du)

Zone 9 - Route d'Aumes

Conseiller municipal	Vidal	Micheline	04 67 98 04 73
	Vitelli	Christian	06 76 94 06 99
	Vuchner	Bernard	04 67 90 70 63

Détail des rues :

- Aumes (route d')
- Fontveille (rue)

- l'Aventin (rue de)
- Oliveraie (rue de l')
- Peyral (rue du) - **du N° 20 à la fin**
- Vignal (chemin du)

Zone 10 - Coudounniers - Beauregard

Adjoint	Garcia	François	04 67 98 05 72
	Frediere	Patrick	06 71 90 46 93
	Ruiz	Jean-Baptiste	04 67 98 00 07
	Dieude	Michel	06 81 19 49 22
	Loukili	Driss	06 81 55 53 18

Détail des rues :

- Beauregard (rue)
- Bellevue (rue)
- Bergerie (descente de la)
- Coudounniers (rue des)

- Laubièrre (chemin de)
- Marcellin Albert (impasse)
- St Antoine (rue)
- Sources (impasse des)

Zone 11 - Campagnes de Castelnau 1

Conseiller municipal	Cros	Roland	04 67 98 09 66
	Buono	Jean-François	06 61 73 36 32

Détail des campagnes

Zone 11

- Lieu dit Saint Antoine
- Mas du Bac
- La Persévérante
- Piquetalen
- Montplaisir
- Les Héraillies

Zone 12 - Campagnes de Castelnau 2

Conseiller municipal	Cros	Roland	04 67 98 09 66
	Vaille	Philippe	04 67 98 93 87

Zone 12

- La Pinède St Nicolas
- La Mirande
- St Paul de Fannelaure
- La Mirande Basse
- Roc en Val
- Mas de Roquemoulière
- Montredon
- Domaine de la Pinède
- Camping de la Pinède
- Domaine de Bridau
- La Grangette

LA BANQUE DU TEMPS

« Pour échanger des services sans échange d'argent, recevoir ou donner des conseils, des solutions, des aides, une assistance comme on le ferait entre amis. »



La « Banque du temps » peut prendre diverses formes comme celle d'un Système d'Echange de Temps (S.E.T.), d'un Système d'Echange Local (S.E.L.) ou encore d'un Jardin d'Echange Universel (J.E.U.) dans lequel les **équivalheures** sont les unités de mesures universelles pour échanger des services et des moyens.

Les échanges ne sont pas nécessairement réalisés entre deux intervenants exclusifs comme dans un "troc" classique.

« La banque du temps est une philosophie de vie : aider et recevoir, échanger pour mieux se connaître, se faire des amis pour élargir le cercle de ses relations, augmenter ses compétences pour pouvoir être plus efficace, s'entraider pour être plus unis et mieux se comprendre... »

Ainsi, un expert en droit européen peut avoir besoin d'une traduction en allemand. Une personne âgée retraitée de l'éducation nationale peut avoir besoin de bras pour déplacer quelques meubles alors

qu'elle peut apporter ses compétences pour aider un adolescent en difficulté scolaire.

Plus largement le principe de la **Banque du temps** repose sur **l'échange de services** (biens d'équipement ou savoir faire).

Par ailleurs, ce sont les heures (le temps) qui servent d'instrument de mesure universel. Le compte de chacun étant crédité ou débité en **équivalheures** en fonction du fait qu'il ait reçu ou donné une prestation.

En clair, Mr A peut demander à Mme B un service qui lui prendra 3 heures. Mme B ayant ensuite été créditée de 3 heures supplémentaires pourra quant à elle demander à Mlle C un service de 2 heures ou plus si nécessaire puisque chacun dispose de la possibilité d'un découvert de temps autorisé avec même la possibilité d'obtenir un crédit de temps supplémentaire (à condition d'en apporter les garanties).

Source de l'article : <http://s143214527.onlinehome.fr/banquedutemps/index.php>

CETTE INITIATIVE VOUS SÉDUIT ?

Téléphonez au secrétariat de la mairie (04 67 98 13 61) en indiquant vos coordonnées et le type de service que vous êtes susceptibles de proposer.

En fonction du nombre des personnes intéressées, si ce projet peut voir le jour, vous serez contacté(e)s dès que la date de la première réunion de travail sur ce sujet sera fixée.